

# UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE

Secrétariat général - 9, rue de l'Abbé Hardy 57230 BITCHE ☎ 03 87 96 04 19 / email : [siegfried.kauderer@tubeeo.eu](mailto:siegfried.kauderer@tubeeo.eu).

Secrétariat pilotes : Gossmann Barbara 19 rue de Kembs 68440 HABSHEIM ☎ 03 89 64 03 71 [barbaragossmann@gmail.com](mailto:barbaragossmann@gmail.com)

☎ circuit : 03 87 96 01 70 site web : <http://www.umbitche.com>

## REGLEMENT PARTICULIER DU MOTO CROSS DU 22 mai 2011

**CIRCUIT :** lieu-dit du Martins-Thal, CD 962, 57230 BITCHE / Longueur 1860m / Largeur 6m minimum.  
**CAPACITE :** 40 pilotes solos  
**NATURE du circuit:** Terrain sablonneux, silice

### CATEGORIES ET DROITS D'ENGAGEMENT :

| CATEGORIES                                 | Droit d'engagement :                    | REGLEMENT  |
|--|---|--|
| Championnat de France National MX2         | FFM                                     | Se référer au règlement FFM, LML, LMRA de chaque catégorie |
| Championnat Alsace Lorraine MX1 et MX2     | 25€ chèque à établir à l'ordre de l'UMB |  |
| Championnat Alsace Lorraine Cadets-minimes |   |  |
| Trophée Alsace Lorraine                    |   |  |

**ENGAGEMENTS :** Les bulletins d'engagement sont à renvoyer dûment remplis accompagnés du montant de l'inscription ainsi que d'une **enveloppe timbrée** libellée à l'adresse du pilote avant la date de clôture fixée au : **7 mai 2011** à : **Madame Gossmann Barbara 19, rue de Kembs 68440 HABSHEIM ☎ 03 89 64 03 71**

**VERIFICATION DES LICENCES :** A l'entrée du circuit à l'accueil le vendredi de 14h à 22h le samedi de 8h à 19h, dimanche de 7h à 8h30  
Les licences seront retenues lors du contrôle et restituées derrière le podium après la course.

**CONTROLES TECHNIQUE :** Samedi de 9h30 à 13h30 pour le Championnat Alsace Lorraine MX1 et le Trophée Alsace Lorraine  
Samedi de 15h à 18h pour le Championnat de France National MX2, Championnat Alsace Lorraine MX2 et cadets-minimes.  
Tous les pilotes se présentant au contrôle technique devront au préalable avoir fait vérifier leur licence

**NUMEROS DE COURSE:** Pendant les essais, les machines devront être munies de plaques numérotées réglementaires. Les numéros devront être clairs et précis, apposés sur toutes les plaques de la moto, ainsi que sur le côté gauche du casque.

**ACCOMPAGNATEURS:** Une zone délimitée accessible uniquement aux licenciés FFM (licence LAP) a été prévue pour les panneauteurs et mécaniciens.

**CLASSEMENTS :** selon règlements respectifs.

**RECLAMATIONS :** Réclamation à poser par écrit au directeur de course dans la demi-heure suivant l'affichage des résultats et accompagnées d'une caution de 75 €.

**ASSURANCES :** Conforme à la législation en vigueur de la F.F.M. - Assurance Moto Verte - 33735 BORDEAUX

**PADDOCK :** Pour des raisons de sécurité, le parc coureur sera fermé la nuit de 22h00 à 7h00. Un seul véhicule par pilote est autorisé à pénétrer et à stationner dans le parc coureur. Par son inscription, chaque pilote s'engage, lorsqu'il quitte le parc coureur, à nettoyer son emplacement pour le remettre dans l'état où il l'a trouvé lors de son arrivée. Le club se réserve le droit de prendre des sanctions envers les pilotes qui ne respectent pas les dispositions. **Tapis absorbant obligatoire sous les motos**

**EAU et LAVAGE:** Un espace LAVAGE MOTO muni d'une réserve d'eau est à la disposition des pilotes au centre du parc à coureur. **Aucun autre endroit ne sera toléré pour laver les motos. Un point d'eau potable** est à la disposition des pilotes ayant des cuves dans leur camion, avant l'accès au circuit, **à 100m après le magasin Leader Price à Bitche** à partir du vendredi. Des douches sont à la disposition des pilotes près du lavage moto.

**ORGANISATION:** Les différentes prescriptions du code sportif national de la F.F.M. sont également obligatoires pour la présente épreuve.

**PRIMES AUX PILOTES:** Championnat de France National MX2: barème des primes d'arrivée fixé par la FFM

**SECURITE:** L'utilisation de mini motos (XR, PITBIKE, PW...) est interdite sur le site et ses abords. Aucun pilote ne devra circuler en dehors du site ainsi que dans les zones réservées aux spectateurs avec sa moto de cross. L'essai des motos de cross s'effectuera sur une piste spécifique dénommée : « PISTE D'ESSAIS ». Les pilotes prendront toutes les dispositions nécessaires afin de se préserver du vol de leur(s) moto(s). Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

**Il est strictement interdit de faire du feu sur le site (pas de barbecue).**

**OFFICIELS FFM:**  
Directeur de course : Jacquiel Thierry  
Commissaires sportifs : Gossmann Christian, Gossmann Olivier.,  
Délégué : en attente de la FFM  
Responsable chronométrage en attente de la FFM., Chronométrage : en attente de la FFM  
Responsable transpondeur : en attente de la FFM  
Responsable Technique : en attente de la FFM